

Le légaliste

ADILOCATION

Annonce n° 1926
Type Constitution de société
Parution web 30/01/2026
Parution print 30/01/2026 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/01/2026, il a été constitué une SARL dénommée :

ADILOCATION

Siège social : 2748 BIS RN1 ZI KAWENI, 97600 MAMOUDZOU

Capital : 15.000€

Objet : La location de véhicules à moteur, avec ou sans chauffeur, notamment véhicules de tourisme, utilitaires, industriels et avec engins, poids lourds, deux et trois-roues et véhicules spécifiques, motos, vélos, trottinettes L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la gestion, l'entretien et la réparation de tous véhicules et matériels roulants ; La mise à disposition de services liés à la mobilité, incluant l'assistance, l'assurance, le convoyage et la gestion de flotte ; exploitation sous franchises et marques.

Gérance : M. VIRASSAMY Max Daniel, 47 RIVIERE MANGUIERS II PASSAMAINITY, 97600 MAMOUDZOU

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.